

## CONVOCAATION POUR LA SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois, a été convoqué en réunion ordinaire le conseil municipal pour le vingt-neuf septembre deux mil vingt et un.

### ORDRE DU JOUR:

- Subvention au Comité Départemental de Course d'Orientation d'Eure et Loir (CDCO28)
- Convention avec Agglo pour accompagnement conseil/technique aménagement Bourg Centre
- Budget communal : décision modificative pour provision créances douteuses
- Questions diverses

Etaient présents :

QUENTIN Virginie – ALTUR Marie-Lise – COËNON Guy – LOISY Pauline – FAERBER Jean-Paul – HUGODOT Patricia – MARTENS Yannick – GATEAU Sophie – MECHELAERE Karine – DAIGREMONT Jérôme – RIVAS Delphine – TABANOU Victor – AMELINE Vanessa – QUENTIN Bérénice

Absents ayant donné procuration :

FAYOL Jade à QUENTIN Virginie  
HERBEAUX Etienne à ALTUR Marie-Lise  
ROZIER Luc à COËNON Guy  
SIMON Francis à LOISY Pauline

Absent : HEBERT Benoît

### **SUBVENTION AU COMITE DEPARTEMENTAL DE COURSE D'ORIENTATION D'EURE-ET-LOIR (CDCO28)**

Madame le Maire rappelle qu'elle a rencontré à plusieurs reprises M. Hugo Heuline, Président du CDCO28 (Comité Départemental de Course d'Orientation d'Eure et Loir), pour son projet de cartes de courses d'orientation en forêt domaniale (course à pieds et course en VTT).

Elle propose aux membres du conseil municipal une subvention au CDCO28 pour l'élaboration de ces cartes.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote une subvention de 500 Euros.

Les crédits budgétaires seront modifiés à l'article 6574 du budget communal :

- ASSOCIATIONS DIVERSES - 500 Euros
- CDCO28 + 500 Euros

### **ADHESION AU SERVICE COMMUN « PROJETS ET AMENAGEMENTS OPERATIONNELS » ENTRE LA COMMUNE ET L'AGGLO DU PAYS DE DREUX**

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, dite loi RCT, a souhaité faire du renforcement des procédures de mutualisation un des axes forts des mesures de rationalisation de l'intercommunalité. Destinée à réaliser des économies d'échelle, elle permet également une souplesse et une solidarité renforcées entre EPCI et communes membres.

Pour répondre à la demande de ses Communes membres de pouvoir être accompagnées dans la mise en œuvre de projets et opérations d'aménagement, le Bureau de l'Agglo du Pays de Dreux du 8 juin 2015 a validé la création d'un service commun « projets et aménagements opérationnels ».

Ce service intervient notamment dans les domaines suivants : résorption de friche, requalification ou création d'espace public, réaménagement de centre-bourg, projet paysager, permis d'aménager, programmation d'aménagement...

La Commune d'ABONDANT a un projet d'aménagement pour lequel elle souhaite pouvoir bénéficier du service commun « projets et aménagements opérationnels ».

L'adhésion au service commun se fait pour une période de temps illimitée. Cependant, la Commune ne remboursera à l'Agglo du Pays de Dreux que la quote-part de service effectivement utilisée chaque année pour la réalisation de la mission confiée au service commun.

Chaque mission fait l'objet d'une annexe financière qui définit :

- Le contenu de la mission confiée au service commun
- La durée prévisionnelle de la mission
- Le montant qui correspond à la prise en charge de cette mission par le service commun

Cette annexe financière doit également être approuvée par la Commune, elle a fait l'objet d'un échange préalable entre la Commune et l'Agglomération.

Tout nouveau projet confié au service commun fera l'objet d'une nouvelle annexe qui sera portée à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Comité Technique de l'Agglo du Pays de Dreux et celui de la Commune ont donné un avis préalable favorable à la création de ce service commun.

Aussi, il est demandé au Conseil Municipal :

- D'autoriser la Commune d'ABONDANT à adhérer au service commun « projets et aménagements opérationnels » et d'autoriser son Maire à signer la convention qui actera cette adhésion ;

- D'approuver l'annexe financière du projet d'aménagement de la Grande Rue, pour un montant de 366,77 Euros sur l'exercice budgétaire 2021 et de 386.60 Euros sur l'exercice budgétaire de 2022, soit un total de 735,37 Euros, et d'autoriser son Maire à signer cette annexe.

Accord à l'unanimité du conseil municipal

### **PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a reçu une note du Trésorier indiquant qu'à compter de 2021, la réglementation prévoit de provisionner à hauteur de 15% les créances de plus de 2 ans au 31 décembre de l'année. A ce jour, les dettes non soldées des années 2019 et antérieures s'élèvent à 771,07 Euros sur le budget communal. Il convient donc de provisionner pour 116 Euros. Cette somme servira à couvrir tout ou partie les éventuelles admissions en non-valeur en cas d'impossibilité avérée de recouvrement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la modification suivante au budget communal :

Fonctionnement -dépenses imprévues (article 022) - 116 Eros  
Fonctionnement – provision créances douteuses (article 6817) + 116 Euros

### **Intervention de Patricia Hugodot**

Quelles sont les procédures mises en place lorsque la cantine n'est pas payée ?

Signalement auprès du trésor public. Le trésor public peut ensuite décider d'engager des poursuites, arrêt sur la CAF, etc.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Intervention de Virginie Quentin**

##### **- Fête des voisins**

Propose un repas par quartier. 1 conseiller responsable par secteur géographique. La commune propose d'offrir l'apéritif. Chaque personne apporte un plat.

Date officielle : samedi 28 mai 2022 : week-end de l'ascension. A voir pour l'organiser à une autre date.

##### **- Plan communal de Sauvegarde.**

Mise à jour en cours. Renouvellement des différentes responsabilités de chacun.

##### **- SIE-ELY**

Doit redonner avant le 5 décembre les travaux d'enfouissement pour l'année prochaine. Propose les projets suivants : phase 3 du bourg-centre : tour de l'Eglise et phase 3 de l'échalier. En attente des chiffrages exacts pour la salle polyvalente notamment afin de voir si cela est réalisable pour l'année 2022.

##### **- Esplanade du Château**

Réunion avec M. Etienne et M. Alves, propriétaires de la chapelle et des logements côté pigeonnier. Nous devons préparer une convention pour la remise en état sommaire de l'esplanade (Allée, éliminer les rejets des tilleuls, trous à boucher dans l'herbe, etc...). Récupération à l'euro symbolique.

Pour la partie du château : Pas de clause suspensive, signe rétrocession directement donc doit attendre que tout soit fait (élagage des arbres en octobre, plantations courant novembre). Rétrocession a priori d'ici la fin de l'année.

- **Maison de M. Chemin.** Projet d'acquisition en cours.

##### **- Coût gens du voyage**

Coût approximatif de 10 000 € (hors consommation de l'eau et l'électricité).

##### **- Projet Bourg centre**

Va refaire réunion publique avec les riverains dès que les travaux vont progresser.

#### **Intervention de Patricia Hugodot**

Le 11 novembre pourra-t-il se faire ?

Oui, pas de pass sanitaire pour la cérémonie, mais respect des gestes barrières et des distanciations, juste obligatoire pour le verre de l'amitié après. Marie-Lise doit voir avec les écoles afin de leur proposer de participer.

#### **Intervention de Guy Coënon**

- **Commission déchets,** sont en train de revoir la tarification pour les professionnels. Une hausse des dépôts de déchets sauvages est à craindre si les tarifs augmentent.

##### **- SBV4R**

De nombreux travaux sont à prévoir (lavoirs, berges, problèmes d'inondations...). Taxe GEMAPI mise en place pour le financement des travaux.

##### **- Association de football**

Stade remis en état. Très beaux résultats. Début de la tonte dans les jours prochains.

##### **- CCAS**

Dégustation des colis de Noël le lundi 4 octobre afin de choisir les produits proposés.

Remise des colis à domicile le 11 décembre 9h30-12h30

##### **- Personnel communal**

Un agent réintégré en CP suite à un arrêt maladie.

Un agent en disponibilité pour 2 mois supplémentaires.

Un agent qui était en CDD termine son contrat le 30 septembre.

##### **- Décorations de Noël**

SES, devis pour installer et mettre en place les guirlandes de lumière (5 000 €). Va peut-être voir pour installer nous-même avec nacelle. Vérifier les habilitations électrique et nacelle de Marc.

## **Intervention de Jean-Paul Faerber**

### Fleurissement de la commune

Déplore le vandalisme des fleurs. Désolant, se pose la question de continuer ou pas le fleurissement ? Validation du conseil municipal pour continuer. La commission va se réunir prochainement. Il est proposé de mettre davantage de vivaces.

Propose de faire un cahier des charges pour la tonte, le désherbage, etc.

## **Intervention de Victor TABANOU**

Pose la question pour un administré qui est envahi par la végétation de son voisin : la procédure est la suivante : échanger avec son voisin dans un premier temps, ensuite envoyer un courrier et si pas de retour, prendre contact avec le conciliateur de justice à Dreux.

## **Intervention de Pauline LOISY**

### Commission communication

Bul'infos mis en page par Maud, remercie les personnes qui ont réalisé les différents articles. Phase de relecture.

Distribution par les agents communaux.

Encarts publicitaires qui permettent de financer le bulletin municipal. Prix en fonction de la taille de l'encart, de 95 à 280 €, identique aux années précédentes.

### Entretien du cimetière

Contact pris par Guy avec une entreprise pour engazonnage et plantation de sedum. Etude en cours.

Appel aux bénévoles pour un nettoyage des tombes abandonnées du cimetière : le 30 octobre.

### Projet salle polyvalente

Déclaration préalable va être déposée.

## **Intervention de Yannick MARTENS**

Demande quel modèle de candélabres a été validé par la commission pour le Bourg Centre.

Réponse : la Dauphinoise.

## **Intervention de Marie- Lise Altur**

### Ecoles

Absences des enfants au restaurant scolaire : il est rappelé que les parents doivent contacter directement la cantine avant 8h30, pas la mairie.

Panne du lave-vaisselle : carte mère à changer (505€), il a 11 ans. Il a donc été remplacé pour un coût de 4200 €.

Plan de relance : réfrigérateur, balance, cuisinière électrique, robot ... ont été financés.

Le sky dôme du restaurant scolaire qui avait été cassé a été réparé hier.

Interphone en panne au restaurant scolaire + école élémentaire. Suite au gros orage (foudre), un transfo a grillé, les 2 interphones doivent donc être remplacés.

Problème avec la gâche du portillon de l'école élémentaire : des devis vont être demandés car la directrice ne peut laisser sa classe pour aller ouvrir le portillon.

Photocopieurs : pas de quotas jusqu'à présent mais beaucoup de photocopies. Il a été décidé de mettre en place des codes pour les enseignants.

Ecole maternelle : nous accueillons une stagiaire, Léa André, qui prépare un CAP petite enfance.

Les séances de piscine devraient redémarrer le vendredi 8 pour les CP.

### Eglise

L'éclairage sera refait par WIEGLEB en novembre.

Peinture à refaire au niveau de la chapelle, il est demandé aux conseillers d'aller voir sur place pour donner leur avis suite aux observations de la Fondation du Patrimoine.

### Culture

« Le théâtre de poche », qui a déjà proposé des pièces de théâtre sur notre commune, nous propose un nouveau spectacle, en lien avec 2 classes de l'école élémentaire. Devis en attente. Ils ont monté une pièce sur la gestion des émotions. 2 possibilités : parents et école ou tout public. A voir avec les enseignants.

1 cas COVID en maternelle et 1 cas en élémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures quarante minutes.

Le Maire,